



Le télé-management : Comment mettre en place le télétravail et encadrer des collaborateurs à distance ?



LIEU

Dubai



DURÉE

2 semaines



DATES

du 22/11/2021
au 03/12/2021

PRIX

Option 1 : 4 800 €
Option 2 : 6 200 €

OBJECTIFS

- Comment mettre en place le télétravail ?
- Quel est le cadre juridique et l'environnement technologique du travail à distance ?
- Quels sont les avantages et inconvénients du télétravail ?
- Quelle approche managériale doit-on privilégier pour encadrer les télé-travailleurs ?
- Quels sont les outils de suivi et de contrôle de l'activité ?
- Comment doit s'organiser le télétravailleur ?
- Comment préparer et animer une réunion en visioconférence ?

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} MODULE

ENJEUX ET PERSPECTIVES
DU TELETRAVAIL

2^e MODULE

MISE EN PLACE DU
TELETRAVAIL

3^e MODULE

APPROCHE MANAGERIALE

4^e MODULE

MANAGER UNE EQUIPE A
DISTANCE

5^e MODULE

ORGANISATION DU
TELETRAVAILLEUR

6^e MODULE

ELABORATION D'UN
PROJET DE SERVICE

7^e MODULE

PREPARATION D'UNE
REUNION EN
VISIOCONFERENCE

8^e MODULE

COMMUNICATION
A DISTANCE

POUR QUI ?

Hauts responsables gouvernementaux, dirigeants et cadres (opérationnels et fonctionnels) d'organisations publiques et privées, coordonnateurs de programmes et projets impliqués dans le pilotage des RH et le développement des compétences individuelles et collectives dans leur entité.

JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE